

Services de garde d'enfants

des contribuables pour les enfants. Certaines personnes que j'ai rencontrées pendant ma campagne de porte à porte m'ont dit: Je ne peux pas payer pour les services de garde! Moi, j'ai alors dit: Vous savez qu'une grosse proportion des propos du gouvernement vise à donner une petite diminution de taxes aux gens de classe moyenne ou supérieure, puisqu'au lieu d'assurer un bon approvisionnement des services de garde, en termes de places, le gouvernement gaspille une grande proportion de cet argent tout en assurant que seulement, peut-être, d'ici sept ans, environ 25 p. 100 des besoins, en termes de places d'enfants dont les mères et les pères travaillent, vont être comblés.

Madame la Présidente, je termine en constatant le fait que près d'un million d'enfants au Canada vivent dans la pauvreté. Nous avons un problème de pauvreté au Canada. C'est un problème qui n'est pas résolu du tout par un projet de garderies, dans le projet de loi C-144. Tous les gens qui s'intéressent de près aux besoins de nos enfants, qui s'intéressent de près aux besoins de nos familles, s'opposent à ce projet de loi du gouvernement conservateur. Je dirai donc au gouvernement conservateur: Retirez votre projet de loi. Vous l'avez présenté trop tard afin qu'il devienne loi avant les élections. Proposez quelque chose qui soit vraiment valable pour toutes les familles canadiennes.

[Traduction]

Mme Collins: Madame la Présidente, en dépit de la belle envolée oratoire du député en fin de discours, j'estime que les parents canadiens dont il est à l'écoute ne sont pas les mêmes que ceux que j'ai rencontrés depuis quelques mois. Ces derniers sont très heureux et satisfaits de l'initiative innovatrice que le gouvernement a prise de faire progresser de façon tangible les services de garde d'enfants et de laisser des choix aux parents. Les garderies commerciales aussi bien que les garderies sans but lucratif seront appelées à fournir ces services.

Je tiens vraiment à dire quelque chose au sujet des déclarations faites aujourd'hui par ce député et la semaine dernière par son collègue, le député de Kamloops—Shuswap (M. Riis) selon lesquelles certains représentants qui ont comparu devant le comité législatif s'opposent à ce projet de loi. Je voudrais rectifier les faits en soulignant que les ministériels qui siègent à ce comité ont proposé, par pure bonté, que les témoins qui y comparaitraient soient choisis par l'opposition. Nous avons cédé la place pour que les députés de l'opposition puissent choisir les témoins. Évidemment, ils ont choisi des témoins qui s'opposaient au projet de loi.

Les 44 groupes qui ont comparu constituaient un certain courant d'opinion. Il y en avait de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec et ces groupes avaient des intérêts à défendre. La plupart souhaitaient l'accès universel et la gratuité des services de garde, un objectif qui n'est tout simplement pas réaliste à ce stade à cause des coûts qu'il suppose. Je n'ai pas été surpris d'apprendre que ces groupes n'étaient pas particulièrement favorables à la mesure, mais je ne crois pas qu'ils représentent les intérêts des parents canadiens dans leur ensemble. Les parents canadiens appuient ce projet de loi et cette initiative.

Cela ne m'étonne pas que le député d'Ottawa-Centre (M. Cassidy), le député de Kamloops—Shuswap et d'autres du Nouveau parti démocratique demandent au gouvernement d'abandonner le projet de loi qu'ils critiquent parce que la

poignée de groupes et d'organismes du centre du Canada qu'ils ont fait comparaître devant le comité s'opposent à cette initiative. Je rappelle aux néo-démocrates que le comité antérieur, présidé par l'actuelle ministre d'État aux Transports (M^{me} Martin) et dont nombre de mes collègues étaient membres, a parcouru le pays et entendu des centaines d'organismes. On lui a présenté toute une gamme d'opinions et les initiatives du genre de celle que nous soumettons maintenant ont reçu un appui considérable.

Le projet de loi est un immense pas en avant et il a l'approbation de la majorité des parents qui vont en bénéficier.

M. Cassidy: Madame la Présidente, je voudrais commenter l'intervention de la députée de Capilano (M^{me} Collins), dont la circonscription est l'une des plus riches du pays. Les mesures fiscales sont peut-être avantageuses pour les gens de sa circonscription, mais je voudrais lui faire remarquer que les groupes qui travaillent auprès des familles, des femmes et des enfants en difficulté, et qui appuient la mesure sur la garde d'enfants, ont eu six ou sept semaines pour se manifester. Pourquoi ces groupes, que les conservateurs se seraient résignés à ne pas faire témoigner devant le comité, ne se sont-ils pas exprimés autrement? Pourquoi n'a-t-on rien lu sur leurs opinions dans le *Globe and Mail* ou le *Sun* de Vancouver? Pourquoi ne nous ont-ils pas manifesté, à moi ou aux membres de mon parti, leur appui au C-144? Les groupes qui se sont fait entendre jouissent d'une grande influence. Je note que l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance s'oppose au C-144 de même que le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme et le Comité national d'action sur la situation de la femme.

• (1230)

La députée de Capilano insinue-t-elle que ces groupes manquent totalement de crédibilité dans le dossier des services de garde d'enfants? Pense-t-elle que, dans ce dossier, nous devrions écouter seulement le Conseil d'entreprises pour les questions d'intérêt national, la Chambre de commerce du Canada ou la coalition des citoyens de London dont les opinions sont de droite? Devons-nous écouter ces groupes ou ferions-nous mieux d'écouter les femmes?

Le Congrès du travail du Canada, le Syndicat canadien de la fonction publique, la Fédération nationale des syndicats d'infirmières/infirmiers, l'Association canadienne des travailleurs sociaux, l'Ottawa—Carleton Day Care Association, les enseignants et beaucoup d'autres groupes s'opposent à ce projet de loi.

La députée de Capilano parle des initiatives de son gouvernement et soutient qu'elles ont aidé les familles. Fait-elle allusion à la désindexation des allocations familiales et du crédit d'impôt au titre des enfants? Fait-elle allusion au fait que la famille ordinaire a vu sa facture d'impôts augmenter de plus de 1 000 \$ depuis 1984 alors que les impôts des riches ont été réduits pour aider des gens de sa circonscription. Sont-ce là les mesures dont elle est si fière? Qu'elle les défende donc pendant la campagne électorale.

M. Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, j'ai entendu l'échange de vues au sujet du comité. Si les conservateurs voulaient faire comparaître devant le comité des gens qui appuient leur projet de loi, je me demande pourquoi ils n'ont